

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du C.C.A.S. de CHAUCHE

Nombre de Membres - en exercice : 8 - présents : 5 - votants : 5

L'an deux mil vingt-deux, le **12 Décembre**, à 18 Heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de CHAUCHE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. MERLET Christian, Président.

Date de convocation du C.C.A.S. : 05 Décembre 2022

PRESENTS : MM et Mmes BARON Myriam, BOURASSEAU Isabelle, CORDON-ROBERT Marianne, GUILBAULT Marie-Claire, MERLET Christian.

BOSSY Anne-Marie arrivée au point n°6 à l'ordre du jour.

ABSENTS EXCUSES : GOUDEAU Céline, PUAUD Aurore.

SECRETAIRE DE SEANCE : GUIBAULT Marie Claire

CCAS

N° 10/2022 – Budget CCAS (14950)

Décision modificative n°1

Le Conseil d'administration par 5 voix Pour adopte la décision modificative n°1 ci-après :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-615228 : Entretien et réparations autres bâtiments	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6218 : Autre personnel extérieur	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

AINSI VOTE,
Pour copie conforme,

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 15/12/2022
ID : 085-268501889-20221212-14950DM1CCAS-BF

A Chauché, le 13 Décembre 2022.
Le Président : Christian MERLET



La secrétaire de séance :

Marie Claire GUILBAULT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, 6, Allée de l'île Gloriette 44041 NANTES Cedex 01 dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.